

*La norme IFRS 3 a contraint les groupes français à appliquer un test de dépréciation de leur goodwill à la clôture des comptes de l'exercice 2005. Le résultat net n'est donc plus grevé par des dotations aux amortissements systématiques du goodwill. Permet-il alors de mieux refléter la valeur de l'entreprise ? Paradoxalement, même si la pratique de dépréciation du goodwill est guidée par une approche plus économique de la valeur de l'entreprise, les résultats de notre étude réalisée sur les entreprises du SBF 250 sur la période 2001-2005 indiquent que le résultat net des groupes n'est pas plus pertinent à la suite de l'application obligatoire de la norme IFRS 3.*